

En 1990, malgré les difficultés d'exploitation qu'elles ont connues, les petites entreprises employant moins de 20 personnes ont comblé l'écart créé sur le plan de l'emploi par suite de la restructuration ou de la fermeture des grosses compagnies. En fait, c'est aux nouvelles entreprises et aux entreprises plus petites en expansion que l'on doit la quasi-totalité des emplois créés durant la récession de 1990.

Au Canada, l'un des principaux obstacles à l'expansion des petites entreprises est ce qu'on a qualifié de resserrement du crédit. La pénétration de nouveaux marchés mondiaux, grâce à la nouvelle technologie et à l'équipement de pointe, n'est que trop rare au Canada, en particulier dans l'Ouest. Pourtant, en dehors du rôle de leader qu'elles jouent au niveau de la création d'emplois et de la croissance économique, la capacité d'autofinancement des petites entreprises contribue de façon substantielle à l'économie.

La dette à long terme des petites entreprises représente 25 p. 100 du financement des entreprises au moyen de subventions et de prêts du gouvernement, soit moins d'un tiers de 1 p. 100. Je suis au regret de dire que les micro-entreprises, ou les entreprises employant au plus 20 personnes, voient extrêmement souvent leurs demandes de crédit rejetées, et ce, bien que nous sachions tous pertinemment qu'en 1993, c'est dans ce secteur que la création d'emplois a été la plus forte.

À part cet autre obstacle, il est un autre problème auquel nous nous heurtons au Canada, celui d'assurer aux nouvelles entreprises qui créent de l'emploi les ressources humaines nécessaires. Au Japon, par exemple, 96 p. 100 des élèves qui terminent leur 12<sup>e</sup> année ont fait au moins un an de calcul différentiel, tandis qu'au Canada, 30 p. 100 des jeunes ne terminent même pas leur secondaire. Selon Statistique Canada, 36 p. 100 des Canadiens ont de la difficulté à lire et à compter.

Le problème qui se pose pour les employeurs au Canada n'est pas seulement le resserrement du crédit et le déficit dans le contexte du financement des petites entreprises, mais aussi le manque de jeunes et de ressources humaines pour combler les postes créés par ces entreprises. Je pense que nous pouvons être compétitifs au Canada. Nous avons les capacités, les ressources humaines et l'infrastructure nécessaires. Je pense ici à ma circonscription, Provencher, et à Énergie atomique du Canada qui a réussi à appliquer les résultats de la recherche scientifique sur des marchés mondiaux et qui occupe réellement la première place dans le monde.

• (1840)

Le gouvernement pourrait-il me dire, et je poursuis sur ce thème, s'il est prêt à travailler en collaboration avec les banques du Canada pour veiller à ce que les petites entreprises et les personnes qui risquent leur vie, leurs ressources, leur maison et tout ce qu'elles ont pour diriger ces entreprises aient accès à des

capitaux? Est-il prêt à améliorer la formation des jeunes au Canada, en particulier dans l'Ouest?

**M. Harbance Singh Dhaliwal (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de son excellente question.

Permettez-moi simplement de dire, comme le député l'a mentionné, que les petites entreprises créent 85 p. 100 des emplois au Canada. Si le gouvernement peut établir un climat favorable, ce seront elles qui prendront la tête du mouvement et favoriseront une croissance économique plus stable dans l'Ouest du Canada.

Par le passé, on a trop compté sur les fonds publics pour attirer les grosses sociétés. Cette situation a encouragé une culture de subventionnaires, alors que nous voulons encourager l'esprit d'entreprise. Nous devons encourager la collaboration et non la concurrence entre les provinces.

En période de restrictions budgétaires, le gouvernement doit utiliser plus efficacement les ressources limitées dont il dispose. Il peut s'y prendre en misant sur les talents d'entrepreneur des habitants de l'Ouest et en mettant à profit ces talents et les partenariats stratégiques conclus avec les gouvernements provinciaux et le secteur privé.

Afin d'encourager les petites entreprises qui créent des emplois, le ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest a ordonné, le 26 novembre, que le programme de diversification de l'économie de l'Ouest axe surtout son aide remboursable sur les petites entreprises indépendantes qui emploient habituellement moins de 50 personnes.

On évalue désormais les projets en fonction de leur apport à la diversification stratégique de l'économie de l'Ouest.

Pour créer un climat favorable aux entreprises, les gouvernements doivent conjuguer leurs efforts et mettre en oeuvre des initiatives économiques stratégiques. En collaborant au lieu de répéter les efforts, nous pourrions économiser des recettes fiscales et créer des emplois.

Dans un rapport qu'a publié récemment la Canada West Foundation, établie à Calgary, on estimait que la suppression des barrières interprovinciales pourrait permettre de créer 28 000 emplois dans les quatre provinces de l'Ouest.

En outre, la collaboration financière et administrative—je sais que mon temps de parole est écoulé, monsieur le Président, mais permettez-moi seulement de terminer en disant qu'il existe un certain nombre de secteurs. . .

**Le président suppléant:** Je vous remercie beaucoup. C'était une excellente conclusion.

#### L'ENVIRONNEMENT

**M. Myron Thompson (Wild Rose):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir parler à nouveau de cette question du développement de la Sunshine, en vertu du paragraphe 37(3) du Règlement.

Il s'agit de la demande d'évaluation, par un groupe d'experts du BFEEE, de la construction de la piste de ski Goat's Eye dans la zone du Parc national de Banff que le gouvernement a concédé à la Sunshine Village Corporation. Cette décision décourage les